

Mercredi 31 mai 2023 de 15h à 16h

COMPTE RENDU #4 2022-2023

Prof Doc Café



Programme :

- 1-Un point sur les GTL de l'année
- 2- Les coups de cœur de l'année
- 3- L'Intelligence Artificielle et la documentation

1-Un point sur les GTL de l'année

7 GTL représentés lors de ce prof doc café. De plus, des informations concernant 9 autres GTL ont été ajoutées, collectées après la réunion. L'ensemble est présent dans le **tableau récapitulatif**. Ce tableau sera amendé en fonction des retours reçus d'ici fin juin. Merci aux contributrices et contributeurs.

Nom du GTL	Thématique(s) abordée(s) cette année	productions	Thématique(s) envisagée(s) l'année prochaine (modifiable(s) en fonction de la lettre de rentrée et du GTA)
GTL Sud-Ouest Vienne:	Travail autour de l'EMI avec une classe d'investigation. Réalité virtuelle.	Sur la réalité virtuelle : https://digipad.app/p/359895/517066ea1899 https://ww2.ac-poitiers.fr/doc/spip.php?article1278	Intelligence artificielle et compétences Psycho-sociales.
GTL Sud-Est Vienne (Chauvigny)	Thème de l'année 2023 et 2024 : " égalité filles/garçons ", intervention de M.Fraile, IA.IPR chargé de cette question.		Poursuite du thème « Egalité filles/garçons » <u>Principe</u> : Concevoir une mallette avec des séances et/ ou séquences pédagogiques, bibliographie, documents, livres, expositions. Cette mallette pourrait circuler dans les établissements de la Vienne <u>Pour cela</u> : Mise en place d'un pad pour partager nos ressources. Rencontre GTL si possible en octobre 2024 pour une première approche. Trouver des partenaires pour l'élaboration de cette mallette. Travail en lien avec Mr Fraile, chargé de mission académique « Egalité Filles/Garçons ».
GTL Nord Vienne:	Thématique "lutte contre le harcèlement et les stéréotypes de genre par le jeu". Travail en cours autour de Community, jeu coopératif (40€) qui fournit des séances « clés en main ». Un jeu sur la vie communautaire, moyennement compliqué, sur la mécanique du Monopoly, qui explore les valeurs matérielles et spirituelles. https://www.jeux-cooperatifs.com/shop/community/	Production mutualisable : élaboration d'une liste de jeux, différentes catégories (par exemple : jeux nécessitant un adulte ou non, etc.). https://digipad.app/p/280511/614e7e161d10d	Thématique commune sur la liaison 3ème-seconde (exemple de thématique "la lecture »).

GTL Sud Vienne Nord Charente:	Cyberharcèlement. Séances PIX et vidéo d'introduction pour permettre le débat. Informations supplémentaires à partir du 19 juin .		
GTL Sud Deux-Sèvres Est	La lecture et l'EMI + Formation à Classe investigation.	Ebauche de progression autour de l'EMI, non publiable	La lecture : participation commune au Défi Babelio avec rencontres entre établissements.
GTL Nord Deux-Sèvres:	Tentative d'élaboration d'une progression EMI.	Ébauche de progression, non publiable.	Égalité filles/garçons
GTL Centre Deux-Sèvres:	Désinformation + formation à classe investigation avec Canopé Niort. <u>Exemple de séquences publiables sur la désinformation :</u> - Démêler le vrai du faux sur internet, séance 4e, - Compte rendu de la journée "Rencontres de la culture scientifique", article autour du discours complotisme et de ses mécanismes, - Analyse de la chanson "les playmobils complotistes" des Fatals Picards - Séquence complète "fake news, théorie du complot, deep fake et biais" au format "classe inversée (carnet de bord élève et correction, support en autonomie avec ressources en ligne).	Rédaction d'une petite dizaine d'articles pour le site académique.	Prévisions : une journée de travail pour produire pour le site (car plus motivant) sur une thématique indéterminée + une demi-journée de formation.
GTL Sud Ouest (Niort) Deux-Sèvres:	Attend son dernier rdv le mardi 20 juin.		
GTL Grand Angoulême :	1 - « La lecture » (journée entière) : intervention de Jean-François Rouet sur la maîtrise de la lecture dans un monde numérique + échanges entre profs docs autour des pratiques de littérature numérique dans nos établissements, le quart d'heure lecture, les prix littéraires... 2 -« Préparer la semaine de la presse » (demi-journée) : présentation du Clemi, pistes pour des activités lors de la SDLP, recensement des médias scolaires du Grand Angoulême, partage de ressources concernant la prévention sur les réseaux sociaux numériques.	Mutualisation de ressources via un mur collaboratif, avec notamment le recensement des médias scolaires des établissements du Grand Angoulême : https://digipad.app/p/361970/d0b6f73d37446	
GTL Charente Limousine	- Comment mener un projet « éclaircie », résidence en établissement. - Comment être accrédité Erasmus. - Nouveau prix BD Lycol. - Prix des lycéens et collégiens de la Charente. - Devoir de mémoire : mutualisation de la rencontre d'une ancienne déportée.	Projet photo JR Inside out. https://www.insideoutproject.net/fr/ https://ww2.ac-poitiers.fr/doc/spip.php?article1256	Mutualisation des projets culturels et des rencontres d'auteurs.
GTL Sud-Ouest Charente:	GTL n° 1 : 21 / 09 / 2022 A – État des lieux du fonctionnement des CDI durant la pause méridienne B – Échange autour de la web radio GTL n° 2 : 07 / 04 / 2023 A – La ressource papier VS numérique (débat mouvant : La rivière du doute) B – L'utilisation de e-si-doc (webinaire de CANOPE) GTL n° 3 : à venir le 15 / 06 / 2023 A- Comment se former à l' utilisation de l'IA dans nos pratiques ? Quelle est la place du professeur documentaliste ? B- Le PACTE, des mission supplémentaires : où et comment se positionne le professeur documentaliste ?	Formalisation d'un compte rendu publiable mais pas forcément attractif. Liste des coups de cœur 2022-2023 fin juin.	A compléter à la fin de notre GTL n° 3.
GTL Charente Maritime centre	La discrimination dans le roman graphique, l'album et la BD.	Elaboration d'un prix littéraire, liant les établissements scolaires autour de Saintes et la médiathèque François Mitterrand.	Continuation de l'élaboration du prix : création d'affiche, participation des classes, et mise en œuvre du dispositif qui sera reconduit chaque année.

GTL Sud Charente-Maritime	L'implication du professeur documentaliste dans les dispositifs de prévention au harcèlement . Présentation du dispositif Phare. Organisation du Prix Minami Manga . Méthodes et organisation d'une résidence éclaircie média . Pratique de la webradio et de la webtv dans le cadre du Concours « Faites la Une ».	- Elaboration d'une progression autour du harcèlement (non publiable car objectif trop complexe en fonction des établissements) - Mutualisation de projets pédagogiques autour des médias scolaires	Prévisions : demande de stage sur les compétences psycho-sociales et classe Investigation.
GTL Rochefort et environs	Réponse après le 16 juin.		
GTL « Grand La Rochelle »	GTL 1 : Formation avec l'atelier Canopé17 : la digitale : outils numériques libres pour les enseignants.e.s. GTL 2 : Egalité « Filles-garçons » , interventions : - Collectif d'actions solidaires de La Rochelle : 3 ateliers tournants sur les interventions en milieu éducatif - Atelier Canopé17, Vanessa Pasqualini : présentation de romans (littérature jeunesse) autour du genre et de l'égalité filles-garçons GTL3 : mise en place d'une formation sur la « Fresque du climat » Matin avec deux formateurs : participation au déroulé de la fresque. Après-midi : réflexions sur des activités pédagogiques qui peuvent être mises en place sur le développement durable dans le cadre de l'EMI	La digitale https://digipad.app/p/225719/d5524ea61dd1d Pad Egalité filles garçons https://digipad.app/p/347282/783f14053f05 Padlet La fresque du climat, développement durable et EMI https://digipad.app/p/428485/41848ece7f751	« Comment aborder les différences » - Harcèlement scolaire / cyberharcèlement : trouver des partenaires, des actions concrètes (Phare, psychoclinicienne à Marius Lacroix). - Égalité entre humains : avec Canopé, IREPS - L'inclusion, comment faire ? : FIL à demander sur les compétences psychosociales, adaptation des outils, gestion des situations complexes ou de crise...
GTL Réseau EST (département ?)	EMI et valeurs de la République.	Séquence "Zéro cliché".	Web Radio et EMI et projet Lecture autour de la venue de Séverine Vidal.

FIL et GTL

Un certain nombre de GTL profite de se réunir pour organiser des FIL et bénéficier ainsi d'un intervenant pour une formation. Des difficultés subsistent toutefois pour les organiser. La demande doit-elle émaner du chef d'établissement d'accueil ?

=> pour toute organisation de FIL sur temps de GTL, contacter Gildas Dimier.

Rappels des bonnes idées par les GTL qui tournent :

- Avoir deux animateurs.
- Se remplacer en alternance, un départ à la fois pour assurer un tuilage du successeur par l'animateur restant et aguerri.
- Fixer la date du prochain GTL à la fin de chaque réunion.
- Ou utiliser Evento pour sonder et trouver la date la plus fédératrice.
- Se réunir même en petit comité, si peu de collègues sont disponibles.

Rappel : GTL, lieu de formation continue pour tous, essentiel pour les collègues néo-titulaires et contractuels. Lieu « ressources », motivant et productif.

Ressenti partagé : Le mélange des collègues d'établissements privés et publics est intéressant.

2- Les coups de cœur de l'année

Liste collaborative élaborée au fil des interventions des participants au prof doc café, à retrouver sur Babelio :



<https://www.babelio.com/liste/35217/Coups-de-cur-partages-lors-du-Prof-Doc-Cafe>

3- IA et documentation

Préambule : À l'heure actuelle, le SRANE signale que le chat GPT n'est pas conforme au RGPD. Par conséquent, l'utilisation de comptes élèves sur cette plateforme est compromise. Cependant, il recommande tout de même d'accompagner les élèves dans la compréhension de cette forme d'intelligence artificielle générative.

Comment pouvons-nous procéder ? Pourrions-nous organiser des formations hors ligne similaires à celles utilisées pour les réseaux sociaux, telles que des études de cas et des débats à partir de captures d'écran ?

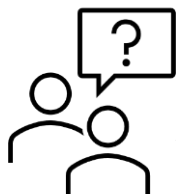
Concernant ChatGPT :

Les conditions d'utilisation de ChatGPT sont claires, OpenAI prévient lors de la connexion à ChatGPT que les conversations peuvent être examinées par ses experts en IA. En d'autres termes, toutes les conversations que vous avez avec ChatGPT pourraient être lues par les travailleurs d'OpenAI. Attention aux données communiquées.

Une alternative à ChatGPT sans inscription :

<https://www.chatbotgpt.fr/>

Bien que ne demandant pas d'identification, l'adresse IP de l'utilisateur donne à l'éditeur beaucoup d'éléments personnels (traces de navigation, localisation, etc.) permettant le ciblage publicitaire intrusif. C'est donc à utiliser sur un appareil de l'établissement, le risque étant que la personne y prenne goût et utilise le même site depuis son appareil personnel.



Définition de l'IA :

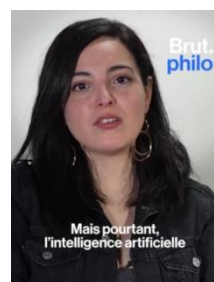
Après plusieurs années de réflexion, le 8 mars 2023 le Parlement européen a finalement défini l'IA :

« Un système d'intelligence artificielle est un système automatisé qui, pour un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme, est en mesure d'établir des prévisions, de formuler des recommandations, ou de prendre des décisions influant sur des environnements réels ou virtuels »

Pour savoir si une technologie relève de l'IA, l'ONU quant à elle retient qu'il faut au moins qu'elle satisfasse ces deux critères : autonomie et adaptabilité.

Pour prendre du recul sur l'outil et en comprendre la nature, nous vous conseillons cette interview courte et efficace :

Interview d'Asma Mhalla, chercheuse spécialisée dans les enjeux géopolitiques et politiques de la technologie.



Accueil et réaction du terrain :

La moitié des collègues présents au prof doc café ne constate pas encore d'incidences liées aux dérives des IA conversationnelles ou génératives dans leur établissement, tandis que le reste remarque des inquiétudes en salle des professeurs et des productions d'élèves suspects.

Questionnements professionnels autour de l'IA :

- La question des devoirs à la maison se pose : est-ce la fin d'une certaine forme de devoirs écrits à la maison ? Est-ce bénéfique ou préjudiciable en termes d'égalité des chances ? Beaucoup d'élèves reçoivent de l'aide à la maison, d'autres non. La fin des devoirs écrits est-elle proche ?
- Le manque de transparence des IA soulève des préoccupations : comment évaluer de manière critique des sources d'information indéfinies, opaques et trompeuses, et juger de la fiabilité des résultats ?
- L'utilisation d'IA génératives rend difficile l'identification des sources et donc des intentions des auteurs et de l'expertise des discours, ce qui entraîne un changement de postures et de compétences pour les professeurs documentalistes. Serons-nous formés à cela ?

On peut également ajouter les points suivants :

- Perte de l'authenticité et de la créativité.
- Risque de dépendance excessive à l'IA.
- Découragement des élèves face à l'effort.
- Réduction des occasions pour les élèves de développer leurs compétences en recherche et évaluation critique et donc impact sur le niveau de maîtrise des compétences informationnelles.



Problématiques documentaires avec ChatGPT : à qui appartiennent les textes produits, quelles sont les sources ?

Lecture des CGU de chat GPT : pas facile (compilation de liens, tous en anglais)

Cas de la propriété intellectuelle :

La question de la propriété intellectuelle dans ChatGPT soulève des questions complexes et controversées. En tant qu'intelligence artificielle générative, ChatGPT a été formé sur une vaste quantité de données provenant du web, de livres, d'articles et d'autres sources accessibles au public (réseaux sociaux notamment). A partir de tout cela, il a la capacité de créer du contenu original, ce qui pose la question de la propriété de ses créations. Les réponses générées par ChatGPT appartiennent-elles aux auteurs des textes assimilés, à l'utilisateur qui pose une question, au développeur de l'IA (Open AI) ou à l'IA elle-même ?

Dans les conditions générales d'utilisation (CGU), **OpenAI annonce céder la propriété intellectuelle à l'utilisateur**. Cependant, pour céder les droits, il faut en être soi-même propriétaire. Or, la somme de textes alimentant la machine bien que public et en accès libre, n'est pas libre de droits (par exemple, ce qui est issu des réseaux sociaux, blogs, etc.). Ces textes appartiennent à des tiers et parfois une partie, voire l'ensemble d'un texte, est reproduit de manière plus ou moins identique ou dérivée par la machine dans une réponse.

Par conséquent, la cession de droits annoncée est **inopérante en droit**.

Dans le cas des contenus "similaires", lorsque deux utilisateurs posent la même question et obtiennent la même réponse, OpenAI signale que ce contenu ne leur appartient pas. Cependant, il ne précise pas à qui il appartient...

Y a-t-il violation de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur lorsqu'on réutilise des idées ou des passages issus de textes originaux sans le savoir ?

La réglementation appropriée et les mécanismes de protection sont en cours d'élaboration pour aborder cette problématique émergente.

Pour éviter cela OpenAI demande, à l'inscription, à tout utilisateur de s'engager à :

1. Revoir manuellement le contenu généré avant de le partager.
2. Attribuer ce contenu à soi-même ou à sa société.
3. Indiquer que ce contenu est en partie généré par une IA.
4. etc...Comme ne pas partager un contenu violent, injurieux, etc.

L'utilisateur devient un utilisateur-correcteur.

A savoir, les CGU d'Open AI sont gouvernées par les lois de l'État de Californie.

Cependant, légalement, il est important de rappeler que le droit français prévaut souvent sur le contrat (ici, les CGU).

Le droit d'auteur français protège toute création originale empreinte de la personnalité de l'auteur, un droit dit humaniste. Pour le moment, une machine ne peut pas correspondre à cela. Donc, les productions créées ne sont pas protégées, sauf en cas d'intervention humaine.

Gardons en tête toutefois que la responsabilité de "l'utilisateur-correcteur" est engagée en cas d'atteinte aux droits d'un tiers (et même si l'utilisateur-correcteur ne connaît pas le périmètre de sa faute puisqu'il ne connaît pas les documents sources).

La question des sources :

ChatGPT n'indique pas ses sources. Parfois elle peut en citer mais de façon floue et parfois même, elle en invente.

Pour produire son contenu, ChatGPT puise dans une base de données conséquente, notamment constituée à partir d'informations présentes sur Internet jusqu'en 2021 (articles, sites web, conversations publiques, etc.). Les sources utilisées sont donc multiples et inconnues de l'utilisateur. Cette absence de transparence constitue une barrière pour s'assurer de la crédibilité de son contenu, ou pour les utilisateurs souhaitant citer leurs sources (dans le cadre d'un travail universitaire ou journalistique par exemple). C'est dans cette logique que Microsoft a souhaité ajouter cette fonctionnalité à son nouveau Bing intégrant la technologie de ChatGPT mais en fournissant aussi les liens vers les documents sources.



Usage de ChatGPT en documentation (toujours en tenant compte des réserves concernant le traitement des données):

Exemples non exhaustifs à tester, permettant un gain de temps dans certaines tâches :

- Analyse des données d'utilisation : dégagement de tendance à partir de données statistiques (non stratégiques et nominatives)
- Génération automatique de contenu : articles, courrier type, rapports.
- Assistance au brainstorming : L'IA peut servir de générateur d'idées. Elle peut aider à trouver des idées nouvelles ou des axes de progrès, des indicateurs ou des sujets de débats.
- Correction, enrichissement de textes personnels.
- Elaboration de documents formels : structure, format et style spécifiques.
Exemple : *Rédige une lettre de remerciement de 10 lignes dans un style cordial à un intervenant extérieur qui a initié les élèves au fact checking.*



Exemples d'atouts pour le prof (doc):

1. Générer des QCM à partir d'une leçon insérée par copié collé dans le chat.
Prompt "génère 10 questions à choix multiples à partir de ce texte : "insérer le texte".
2. Générer des sujets de réflexion ou de débat pour les élèves. *Prompt "génère 10 questions de controverse sur le thème de "la guerre" avec 3 arguments pour et 3 contre à chaque question.*

3. Résumer des textes longs en utilisant ChatGPT.
Prompt "génère un résumé de 10 lignes reprenant les idées principales à partir de ce texte : "insérer le texte".
4. Générer des suggestions de lectures ou de ressources supplémentaires pour approfondir les connaissances sur un thème.

Avec les élèves :

A partir de capture, reconnaître et distinguer les productions des IA, des œuvres humaines, notamment en proposant des textes "à la manière de" et en enseignant aux élèves à identifier l'original de l'imitation.



Exemples de requêtes utiles : les prompts

- **les 80/20 pour apprendre plus vite** : *je veux en savoir plus sur [sujet]. Identifie les 20% de connaissances essentielles pour comprendre 80% du sujet*
- **approche métaphorique** : *je suis en train d'apprendre le [RGPD]. Convertis les principales idées en métaphores ou en histoires*
- **exerciceur personnalisé** : *je suis en train d'apprendre [sujet], pose moi 10 questions pour me tester et identifie mes lacunes.*
- **résumé éclair** : *résume ce texte en 10 idées simples (copier coller le texte)*
- **titre accrocheur** : *j'ai écrit ce texte [texte], détermine un titre accrocheur et une chute.*

Pour conclure

Il existe beaucoup de possibilité d'interagir avec la machine en en tirant un bénéfice, cependant comme l'a dit une participante de façon perspicace et à propos :

"Il faudrait éviter de corriger les propositions de Chat-GPT (ne pas lui faire remarquer qu'il se trompe). Sinon il va s'améliorer et nous remplacer ! Laissons-le dans l'erreur !"

« #maisnepasfairedemêmeaveclesélèves ! »

Bonne fin d'année à toutes et tous !

Merci pour votre lecture,
Marie Courtecuisse et Soline Goguet
Webmestres du site [Doc'Poitiers](#)
IAN Documentation et IAN EMI